

De nouvelles communes du littoral atlantique passent un arrêté anti-cathokini

Ingrid Johansen

Aftenposten, 25 Août 2046*

L'intégration des populations issues de l'ex-union européenne, et en particulier de la communauté d'origine française, pose encore une fois de sérieux problèmes. Il n'est pas inutile de rappeler le contexte dans lequel cette immigration — que certains qualifient de massive — s'est déroulée.

La France a été jusqu'aux années 2020 un pays relativement prospère. La crise économique consécutive au choc nucléaire de 2023 et aux continuelles baisses d'impôts (notamment sous la seconde présidence de Nicolas Sarkozy) ont mené à un appauvrissement rapide des systèmes d'éducation et de protection sociale, à une hausse vertigineuse des inégalités, puis à une chute rapide de l'économie (le taux de chômage en France dépasse 40 % depuis la fin des années 2020). Ce rapide changement s'est accompagné d'une poussée de l'extrême-droite (aboutissant à l'élection de Marine Le Pen en 2022, qui certes n'a jamais pu obtenir une majorité à l'assemblée), à un regain de la pratique du catholicisme (retour à la messe en latin en 2028, réunification de l'Eglise et de l'Etat en 2031), puis à une émigration, en grande partie vers la Scandinavie. Ainsi, en Norvège, fin 2045, 12% de la population était d'origine française. Les tensions n'ont cessé de monter, en grande partie suite aux attentats revendiqués par la branche armée de l'Opus Dei, le dernier en date étant celui du 17 mai 2046, jour de la fête nationale norvégienne, sur la plage de Stavanger.

C'est dans ce contexte que des communes du littoral atlantique norvégien (rappelons que les plages norvégiennes sont, depuis 2037, les plus fréquentées d'Europe, en raison des évolutions du climat) ont passé un arrêté visant à interdire le port du cathokini sur les plages. Le cathokini est un maillot de bain portée par certaines femmes françaises, composé de deux pièces, dont la partie supérieure vise à dissimuler la poitrine. Dans une lettre adressée à la première ministre Manuela Walsen, le maire de Stavanger, Kristian Estrosisson, estime que *“la dissimulation intégrale des seins pour aller à la plage ne correspond pas à notre idéal de la relation sociale”*. Selon Manuela Walsen, l'apparition des cathokinis *“n'est pas compatible avec les valeurs du Royaume de Norvège”*, a-t-elle asséné dans un entretien au Stavanger Afterblad.

La classe politique norvégienne, dans son ensemble, condamne violemment le port du cathokini, et avance deux arguments. Le premier, soutenu surtout par les partis conservateurs, dénonce les troubles à l'ordre public provoqués par

*Traduit du norvégien par Paul Martin

le port du cathokini. Selon Nils Sarkosen, *“porter un cathokini est un acte politique, militant, une provocation”*. Cet argument de la provocation vestimentaire est repris par cet adjoint au maire de Bergen: *“Nous sommes dans un pays qui s’est affranchi depuis longtemps de l’idée archaïque qu’il existe une hiérarchie entre l’homme et la femme. Or le cathokini est un objet clairement inégalitaire qui participe plus généralement d’une stratégie politique aux défis des valeurs de la Norvège et de trouble à l’ordre public”*. Le directeur général des services de la ville de Trondheim va plus loin et dénonce ces *“tenues ostentatoires qui font référence à une allégeance à des mouvements terroristes”*.

L’autre raison, avancée par l’immense majorité des partis politiques (en particulier le Parti Social-Démocrate Norvégien actuellement au pouvoir), est que la dissimulation des seins est un instrument de soumission féminine. Selon Lori Nattergal, ministre des droits des femmes, *“Le cathokini a un sens. Ce sens, c’est de dissimuler, cacher le corps des femmes, et la place que ça accorde aux femmes est une place que je combats (...) et il a quelque chose de profondément archaïque”*. Manuela Walsen, encore elle, déclare dans un entretien à *Bladet Tromsø* que *“Le cathokini est révélateur de l’idée que, par nature, les femmes seraient impudiques, impures, qu’elles devraient donc se couvrir les seins (...) Face aux provocations, le royaume doit se défendre”*. La droite n’est pas en reste : dans un entretien au *Morgenbladet*, Frans Fillonsen déclare *“J’entends les raisonnements qui prétendent justifier le port du cathokini par la liberté individuelle ou le droit de la femme à porter des vêtements de son choix. Ces raisonnements relèvent du sophisme et (...) trahissent nos principes”*.

Faut-il rappeler que l’affaire du cathokini fait suite au débat enflammé qui anime la classe politique depuis plusieurs années, sur le port du maillot de bain à la piscine : des jeunes filles d’origine française ont été exclues de leur lycée pour avoir refusé de se mettre seins nus pendant les cours de natation.

Seule une petite partie de la classe politique norvégienne défend les droits des femmes à s’habiller comme elles le veulent. Eva Joly, toujours aussi vive alors qu’elle s’apprête à fêter ses 102 ans, est l’une des seules à défendre la liberté de ces femmes françaises qu’elle a longuement côtoyées; elle estime que c’est aux femmes elles-mêmes, et pas au législateur, de décider des parties de leur corps qu’elles souhaitent montrer. La porte-parole du *Miljøpartiet de grønne* estime quant à elle que cette polémique est ridicule, et que le gouvernement norvégien ferait mieux de s’occuper de la pollution faisant suite aux fuites des plates-formes pétrolières dans la mer du Nord.

Toujours est-il que le tribunal administratif a donné raison aux arrêtés pris par les communes du littoral, jugeant que ce vêtement de bain féminin couvrant les seins était *“de nature à porter atteinte aux convictions ou à l’absence de convictions religieuses des autres usagers de la plage”* et était *“ressenti comme une défiance ou une provocation exacerbant les tensions ressenties par la population.”*

Aftenposten, Oslo, 25/08/2016